



DECLARATION A LA DIRECTION

Aujourd'hui, nous constatons qu'inlassablement, les négociations avec la Direction, les consultations en Comité d'Entreprise, se suivent et se ressemblent. Ces instances sont devenues de simples chambres d'enregistrement, où la voix des représentants du personnel est ignorée. Chaque chantier, chaque projet est mis en place, quels que soient les avis émis par les différentes Organisations Syndicales. Et ce parfois même avant que les avis aient été donnés.

A l'heure où les négociations sur la mise en place du CSE débutent, devant ce constat la Direction peut-elle nous expliquer où se situe le dialogue social ?

Le mépris accordé à la voix des salariés - que nous portons - devient intolérable.

Les multiples problématiques ne vous sont pas inconnues, tant elles vous ont été remontées :

- Le recrutement, devenu aberrant
- La politique salariale, ridicule depuis des années
- Le déroulé de carrière, devenu inexistant pour l'ensemble des salariés
- Les conditions de travail dégradées, avec des équipes fragilisées, tant à la production qu'aux supports, qui s'interrogent quotidiennement sur le sens de leur travail.

Vous demandez toujours plus à nous autres salariés, en contreparties de quelques miettes jetées en pâture annuellement à quelques uns d'entre nous. Vous estimez qu'au regard des stocks satisfaisants le moral de votre personnel ne peut être que satisfaisant ? Constatation faite du quotidien de chacun, permettez-nous de ne pas partager le même enthousiasme...

Nous nous interrogeons sur vos marges de manœuvre, avons-nous encore quelques possibilités dans les négociations locales ou tout est joué d'avance ? Aujourd'hui nous estimons révolus les simulacres et le temps perdu aux négociations stériles. Nous exigeons des actions, des moyens et une mise en place rapide.

Les syndicats CGT/ CFTC et SUD demandent :

- la mise en place de parcours professionnels pour tous, de passerelles entre les métiers
- de favoriser les modalités de mutation (fonctionnelles et géographique)
- de valoriser les compétences (prime tutorale pour toute action de formation...)
- de favoriser la promotion interne
- de revoir le processus de recrutement interne ...

Et n'oubliez pas : où en serions-nous si notre professionnalisme et notre engagement quotidien étaient équivalents à la reconnaissance dont fait preuve notre Tutelle ?